



DOSSIER DE PRESSE

L'ŒUF CONFIRME SON STATUT D'INCONTOURNABLE DU QUOTIDIEN DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS INÉDITES POUR LA PRODUCTION

Alors que la consommation globale des produits alimentaires se contracte, un produit phénoménal échappe à la tendance et confirme son statut d'incontournable dans la cuisine des Français : l'œuf ! Sur les deux premiers mois de l'année 2023, ses ventes en grande distribution ont même augmenté de +5,9 % en volume par rapport à la même période l'année dernière¹. Les Français sont de plus en plus nombreux à se laisser séduire par ce produit essentiel : en 2022, 96,5 % de ménages en ont acheté, soit +0,5 point vs 2021². Facile à utiliser au quotidien, il reste également la protéine animale la moins chère du marché. En 2022, un œuf a coûté en moyenne 25 centimes d'euros en grande distribution.



La hausse des prix a été maîtrisée alors que la filière française est confrontée à une explosion de ses coûts de production, de l'ordre de +33 % sur 2 ans³. Dans la tourmente, les professionnels font également face à un repli de la production de 8 % en 2022, réduite à 14,4 milliards d'œufs, en raison de l'influenza aviaire. Son taux d'autosuffisance est passé de 103 % en 2021 à 96,5 % en 2022. Cela s'est traduit par une forte baisse des exportations et une hausse des importations. Un retour à la « normale » n'est attendu qu'à l'automne prochain, avec une production qui restera cependant inférieure à celle de l'année 2021 de l'ordre de 4 %, si la situation sanitaire ne se dégrade pas.⁴

C'est pourquoi la filière en appelle à un engagement fort du Gouvernement. L'État doit l'accompagner dans sa reprise et empêcher l'édiction des nouvelles normes européennes trop contraignantes qui affaibliraient davantage sa capacité à répondre à la demande du marché.

1 Source : ITAVI d'après Panel IRI / janvier-février 2023

2 Source : Panel Kantar 2022

3 Source : ITAVI 2022 vs 2020

4 Source : ITAVI

L'œuf : le succès d'un produit phare de la cuisine

En 2022, chaque habitant a consommé **220 œufs**, totalisant les œufs utilisés par les consommateurs, la restauration hors domicile et les entreprises de l'agro-alimentaire. Il faut dire que l'œuf est un **essentiel** de l'alimentation, aussi bien apprécié pour les repas les plus simples du **quotidien** que pour la réalisation de recettes hautement **gastronomiques**.

En **version salée ou sucrée, seul ou accompagné** : l'œuf se met dans tous ses états pour notre plus grand plaisir. Un enthousiasme qui s'accroît, comme le prouve le succès remporté par l'édition 2023 du « **Trophée Œufs de France** ». Les cuisiniers de demain ont laissé parler leur créativité sur le thème : « Dur, mollet, poché, l'œuf fait son Entrée ! ».



Un produit sans égal pour l'équilibre alimentaire

Bénéfique à l'équilibre alimentaire, l'œuf reste non seulement **accessible** en ces temps d'inflation, mais apporte également des **acides aminés essentiels** ainsi que de **nombreuses vitamines**. Véritable concentré de qualités nutritionnelles, l'œuf joue un rôle important dans l'équilibre alimentaire et les idées reçues en matière de **cholestérol** doivent être dépassées. Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste, souligne ainsi que les études montrent que la consommation d'un œuf par jour, voire deux, n'entraîne pas d'élévation du taux de LDL cholestérol chez les sujets sains. De plus, même en cas d'excès de LDL cholestérol, les œufs restent désormais autorisés, à raison d'un maximum de 3 à 4 par semaine.

Quant aux substituts végétaux à l'œuf, elle précise : « Il faut avoir de bonnes raisons pour trouver un substitut aux œufs, car clairement les œufs possèdent une densité nutritionnelle qu'ont bien peu d'aliments : une formule complète en acides aminés donnant à leurs protéines le titre de meilleure protéine alimentaire, un apport très varié et important de nombreuses vitamines (précisément 9 sur les 13 dont nous avons besoin), de fer, d'iode, de sélénium... À raison d'au moins 25% du besoin quotidien avec seulement deux œufs. »

Une filière responsable et volontairement engagée

La filière française des œufs est une filière engagée qui entend poursuivre ses **avancées volontaires** à un rythme économiquement viable. C'est pourquoi elle s'inquiète et se mobilise quant aux futures négociations sur la révision des réglementations européennes relatives au bien-être animal et aux émissions industrielles et agricoles. La France est notamment engagée dans un processus de transition volontaire des modes d'élevage, qui lui permet déjà de **dépasser la moyenne européenne dans le domaine des élevages alternatifs** à la cage aménagée et de figurer parmi les deux **seuls pays au monde à avoir interdit l'élimination des poussins mâles**.

Ainsi, en 2021, alors qu'en Europe on comptait en moyenne 58 % de poules pondeuses dans des **élevages alternatifs (bio, plein air, Label Rouge)**, cette proportion était de 67 % en France et est même passée à **77 % fin 2022**. Quant à la **fin de l'élimination des poussins mâles**, elle concerne désormais **la totalité des souches** visées par le décret en France. Une performance rendue possible par la mobilisation des acteurs et les investissements massifs des couvoirs en amont de l'entrée en vigueur de l'interdiction en début d'année. Aujourd'hui, l'Interprofession demande une harmonisation de la réglementation européenne pour étendre cette interdiction à l'ensemble des pays membres afin d'éviter une **distorsion de concurrence** accentuant les difficultés de la filière.



SOMMAIRE

CÔTÉ CUISINE : L'ŒUF A LA COTE

- La consommation d'œufs s'envole chez les ménages français p.
- L'œuf : produit anti-crise d'après les 2/3 des Français ! p.
- Œufs de France : une réponse aux attentes de garanties d'origine et de qualité des Français p.
- Des qualités nutritionnelles inégalables :
 - Œufs et cholestérol : halte aux idées reçues !
 - Substituts végétaux : l'œuf un produit inimitable !p.
- L'œuf dans tous ses états avec les cuisiniers de demain : *Trophée Œufs de France*
- Les cuisiniers de demain mettent l'œuf dans tous ses états : Trophée Œufs de France p.

CÔTÉ POULAILLER : L'ŒUF SOUS PRESSION

- La production d'œufs française et mondiale bouleversée par l'influenza aviaire p.
- La balance commerciale de l'œuf s'effrite au détriment de la souveraineté alimentaire française p.
- L'œuf reste la protéine animale la moins chère du marché malgré la flambée des coûts de production p.
- Élevages alternatifs et fin de l'élimination des poussins mâles : la filière volontaire et responsable s'élève contre de nouvelles contraintes européennes dommageables p.

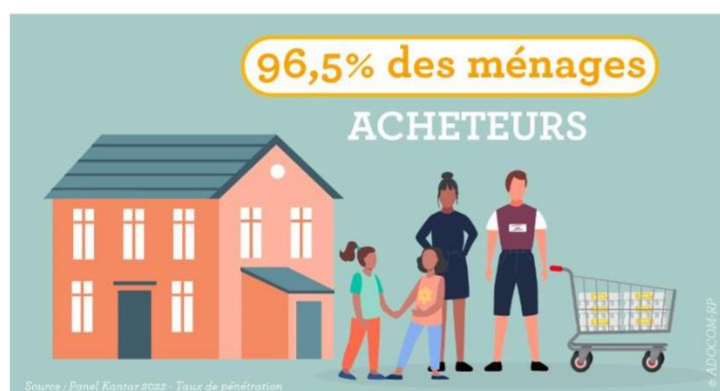
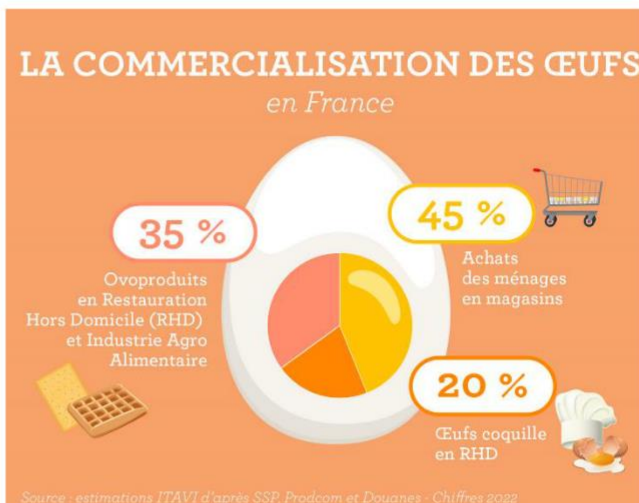
CÔTÉ CUISINE :
L'ŒUF A LA CÔTE !



LA CONSOMMATION D'ŒUFS S'ENVOLE CHEZ LES MÉNAGES FRANÇAIS

Une consommation annuelle de 220 œufs par habitant en 2022

En France, la consommation globale d'œufs par habitant s'établit à 220 œufs sur l'année 2022. Dans cette consommation, la part des ovoproduits s'élève à 35 %, les œufs coquilles utilisés en restauration hors domicile à 20 % et, enfin, les achats des ménages en magasin 45 %. La consommation d'œufs totale de chaque Français est ainsi de plus de 4 œufs par semaine, que ce soit à domicile ou hors domicile, sous forme d'ovoproduit ou d'œuf coquille.



96,5% des ménages sont acheteurs

(Source : Panel Kantar)

L'œuf en coquille est un produit de base consommé par une grande majorité de Français, avec un taux de ménages acheteurs de 96,5 % en 2022 selon le panel de consommateurs Kantar, soit +0,4 point vs 2021 (taux de pénétration).



Les Français multiplient les œufs dans leurs paniers !

Source : ITAVI d'après Panel IRI

Dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat, la consommation des œufs ne montre aucun signe de fléchissement dans les achats des ménages, bien au contraire, ils confirment leur place parmi les produits incontournables de la cuisine.

En **2022** comparé à 2021, les achats des ménages ont ainsi augmenté de +0,7 % par rapport à 2021, tirés par la hausse des achats d'œufs de poules élevées au sol (+ 23,3 %) et de plein air (+ 6,4 % hors Label Rouge).

En **2023**, sur les deux premiers mois de l'année, les achats d'œufs des ménages ont progressé de +5,9 % tous modes d'élevages confondus, comparé à la même période de 2022.

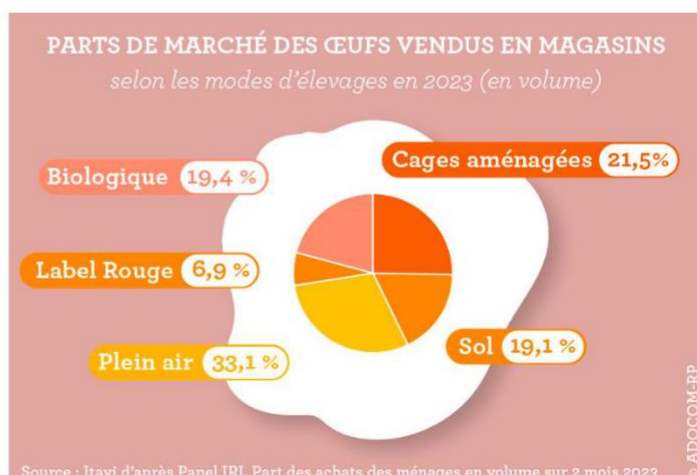


Les œufs alternatifs en 2023 : près de 8 œufs achetés sur 10

(Source : FranceAgriMer d'après IRI)

En 2022, les œufs alternatifs représentaient plus des $\frac{3}{4}$ des œufs achetés en magasins (75,2 %). Sur les deux premiers mois 2023, ils sont passés à près de 8 sur 10 (78,5 %).

Les œufs de plein air (hors Label Rouge) arrivent en première position de cette catégorie, à 33,1 % de part de marché sur les deux premiers mois 2023 (30,5 % sur l'année 2022), suivis des œufs bio (19,4 % sur 2 mois 2023 et 20,3 % en 2022) puis des œufs issus de poules élevées au sol (19,1 % sur 2 mois 2023 ; 17,9 % en 2022) et des œufs Label Rouge (6,9 % sur 2 mois 2023 et 6,6 % en 2022).



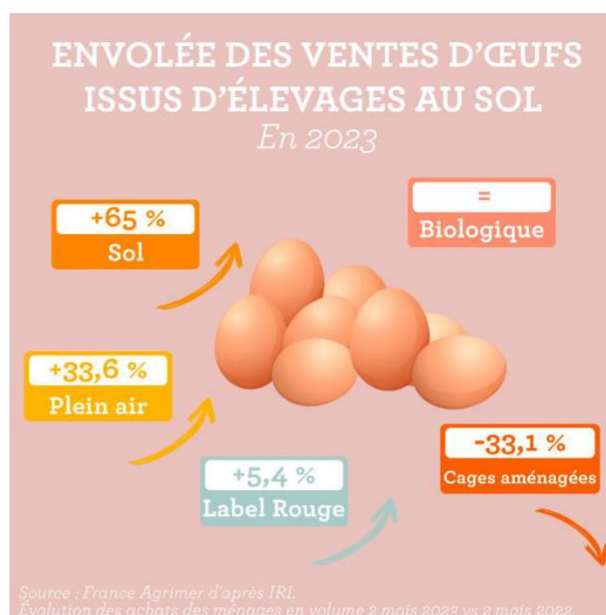
Les œufs issus d'élevages au sol continuent de gagner du terrain

(Source : FranceAgriMer d'après IRI)

La progression des ventes d'œufs en grande distribution est portée par la croissance des œufs alternatifs, avec une hausse record des ventes d'œufs issus de poules élevées au sol.

Les œufs issus de poules élevées au sol enregistrent la plus forte augmentation des ventes, à + 65 % sur les deux premiers mois 2023 par rapport aux deux premiers mois 2022 (+23,3 % en 2022 vs 2021), suivis du plein air (+33,6 % sur 2023 ; + 6,4 % en 2022) et du Label Rouge (+5,4 % en 2023 ; - 3,6 % en 2022).

Les ventes d'œufs bio, après s'être repliées de 5,8% en 2022 par rapport à 2021, semblent se stabiliser début 2023.



BON À SAVOIR :

Il existe 4 types d'élevages permettant de répondre aux différentes attentes des consommateurs. Ils sont répertoriés selon 4 codes, de 0 à 3 :

Code 0 : Élevage biologique (code 0) : les poules sont alimentées avec de la nourriture issue de l'agriculture biologique. Elles ont accès à des parcours extérieurs dans lesquels elles disposent d'abris et de végétation. En intérieur, elles disposent de nids et de perchoirs.

Code 1 : Élevage en plein air (code 1) : les poules ont accès à un parcours extérieur au cours de la journée (la mention « œufs de poules élevées en plein air » est inscrite sur l'emballage). Les œufs Label Rouge sont marqués code 1.

Code 2 : Élevage au sol (code 2) : indique que les poules évoluent librement à l'intérieur d'un poulailler (la mention « œufs de poules élevées au sol » est marquée sur la boîte).

Code 3 : Élevage en cage aménagée (code 3) : il répond aux normes européennes en vigueur depuis janvier 2012. Les poules vivent dans de nouveaux hébergements en groupe de 20 à 60, où elles disposent en particulier de perchoirs et de nids.



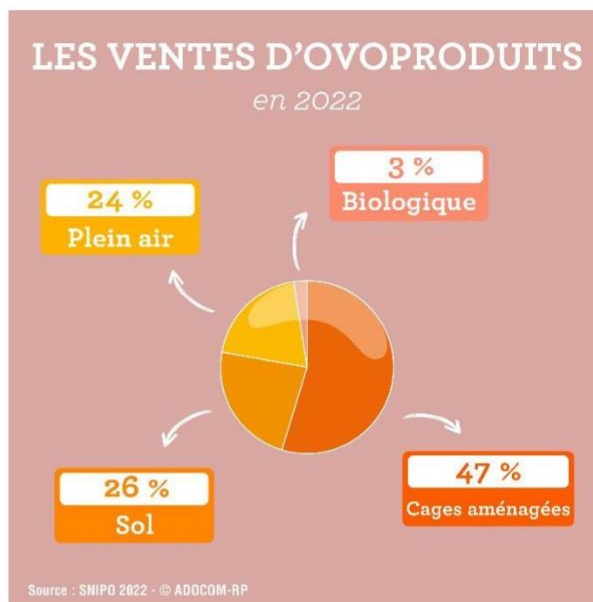


Restauration et entreprises agroalimentaires : zoom sur la consommation des ovoproduits

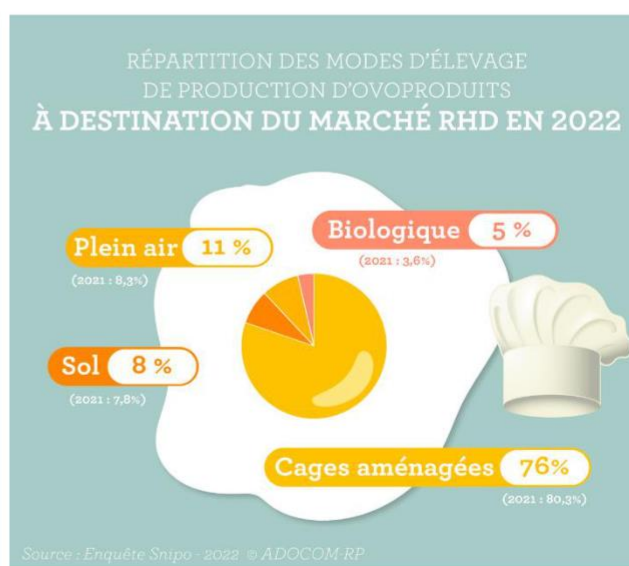
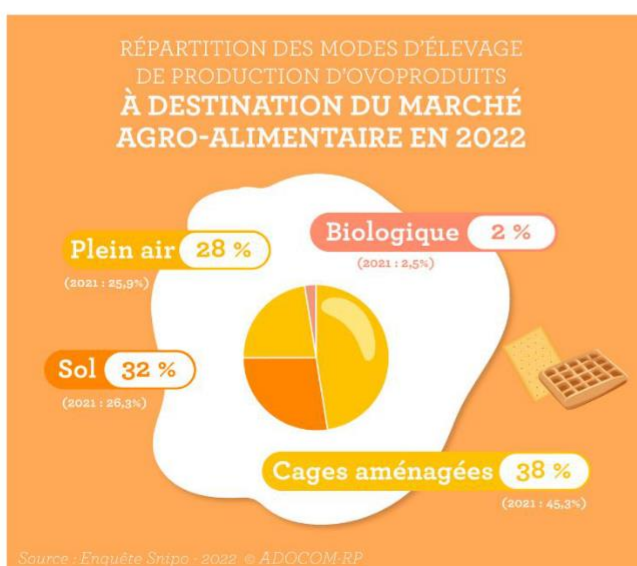
(source : enquête SNIPO)

Sur le marché des entreprises alimentaires et de la Restauration Hors Domicile, la production d'ovoproduits à partir d'œufs de poules élevées en cages aménagées est devenue minoritaire en 2022. Désormais, les ovoproduits sont fabriqués à 53 % à partir d'œufs issus d'élevages alternatifs (36 % en 2019 ; 47 % en 2021).

En Restauration Hors Domicile, on peut noter que ce sont les volumes de plein air qui progressent le plus en 2022 : 11 % en 2022 vs 8 % en 2021. Les volumes bio consommés augmentent légèrement (5 % en 2022 vs 4 % en 2021), tandis que le sol se stabilise aux environs de 8 %.



Pour les fabricants de produits alimentaires élaborés avec des œufs, ce sont essentiellement les volumes issus de poules élevées au sol qui enregistrent une progression significative en 2022 : 32 % en 2022 vs 26 % en 2021. Les œufs de plein air passent quant à eux de 26 % en 2021 à 28 % et le bio reste stable, de 2,5 % en 2021 à 2,3 % en 2022.

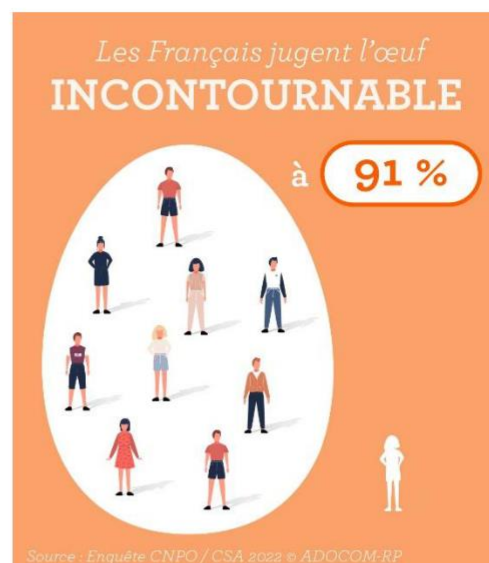


L'ŒUF : PRODUIT ANTI-CRISE D'APRÈS LES 2/3 DES FRANÇAIS !

Enquête CSA pour le Comité National pour la Promotion de l'Œuf (CNPO), réalisée du 26 au 28 avril 2022 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 individus âgés de 18 ans et plus, d'après la méthode des quotas (sexe, âge, région et catégories socioprofessionnelles).

Les œufs : incontournables de l'alimentation des Français !

Les œufs font partie intégrante des habitudes alimentaires des Français qui sont nombreux à ne pas pouvoir s'imaginer s'en passer. 91 % de la population considère ainsi qu'il s'agit de produits incontournables de l'alimentation.



L'œuf : produit anti-crise pour les 2/3 des Français

Compte tenu de ses qualités nutritionnelles et de son bon rapport qualité/prix, 2/3 des Français (66 %) considèrent l'œuf comme un produit « anti-crise ».

L'œuf : solution pour consommer des protéines animales en temps de crise

71% des Français affirment que l'œuf est une bonne alternative économique pour consommer des protéines animales dans un contexte d'inflation et de réduction de la consommation de viande et de poisson. Les Français sont en effet près de 9 sur 10 (89 %) à s'accorder à dire que l'œuf est l'un des aliments présentant le meilleur rapport qualité/prix et 84 % qu'il s'agit de la protéine la moins chère du marché.

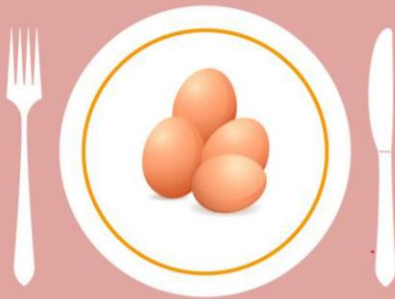


Les Français sensibles aux qualités nutritionnelles de l'œuf

Les Français sont près de 9 sur 10 (88 %) à savoir que l'œuf est riche en vitamines et oligoéléments. Ils sont également 86 % à s'accorder à dire que la consommation régulière d'œufs contribue à une alimentation saine et équilibrée.

L'Œuf :

DES QUALITÉS NUTRITIONNELLES
RECONNUES



=

*alimentation saine
et équilibrée pour*

86% des Français

Source : Enquête CNPO / CSA 2022 © ADOCOM-RP



ŒUFS DE FRANCE : UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DE GARANTIES D'ORIGINE ET DE QUALITÉ DES FRANÇAIS

« Œufs de France » : l'origine française garantie de la poule à l'œuf

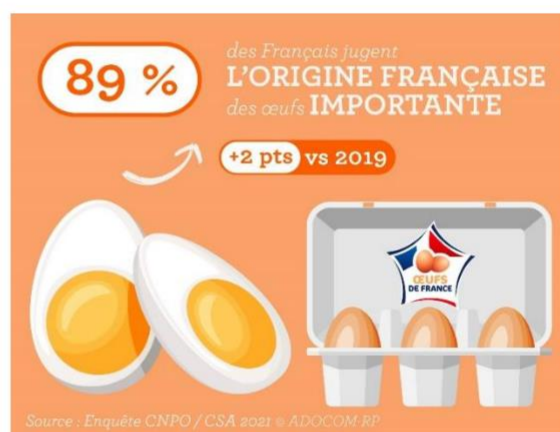
La présence du logo « Œufs de France » permet d'identifier les œufs pondus en France, par des poules nées et élevées sur le territoire. Lancé en 2018, il était présent sur plus de 70 % des œufs vendus en magasin en 2021. Il est également en cours de déploiement depuis mi-2020 sur les produits alimentaires : biscuits, sauces, pâtes, plats préparés, etc. En 2021, 28 % des ovoproduits vendus aux entreprises agroalimentaires et à la restauration ont été identifiés « Œufs de France ».



Logo Œufs de France : une réponse aux attentes des Français

Pour 89 % des Français, la présence du logo « Œufs de France » constitue un gage de qualité.

Il faut dire qu'il s'agit d'un critère de plus en plus important dans le choix des Français : 89 % confient qu'il s'agit d'un critère important pour leur achat, soit 2 points de plus qu'en 2019 (87 % ; 85 % en 2017).



« Œufs de France » : un logo déterminant pour l'achat

78% des Français estiment que la présence du logo « Œufs de France » est un élément susceptible d'influencer positivement leur achat. L'influence du logo est encore plus marquée pour les produits alimentaires contenant des œufs : 81 % estiment que sa présence sur les conditionnements des biscuits, pâtes, brioches, plats préparés... serait susceptible d'influencer positivement leur achat.



DES QUALITÉS NUTRITIONNELLES INÉGALABLES :

→ *ŒUFS ET CHOLESTÉROL : HALTE AUX IDÉES REÇUES !*

→ *SUBSTITUTS VÉGÉTAUX : L'ŒUF UN PRODUIT INIMITABLE !*

PAR DR LAURENCE PLUMEY. MÉDECIN NUTRITIONNISTE. PRATICIEN HOSPITALIER.

ŒUFS ET CHOLESTÉROL : HALTE AUX IDÉES REÇUES !

Le cholestérol : il en faut 1 gramme par jour.

Contrairement à bon nombre d'idées reçues, le cholestérol n'est pas l'ennemi à abattre. Il est même plutôt utile, car chaque jour notre corps réclame son gramme de cholestérol fourni par nos aliments. Et pour cause : il en a besoin. En effet, le cholestérol entre dans la composition des membranes cellulaires, mais aussi de la bile nécessaire à la digestion des lipides que nous mangeons. Il est également présent dans nos neurones et sert de à la synthèse de la vitamine D au niveau de notre peau – et des corticoïdes au niveau de nos glandes surrénales. Il est d'ailleurs tellement utile que le corps a choisi d'en assurer la fabrication de façon indépendante – au cas où il viendrait à manquer dans notre alimentation. Le foie est chargé de cette mission, raison pour laquelle il est toujours riche en cholestérol. À ce sujet, nous distinguons deux types de cholestérol dans le sang : le bon et le mauvais cholestérol. Mais au fait, quelles différences ?

Le bon et le mauvais cholestérol : une mécanique bien huilée.

Quand nous mangeons des aliments qui contiennent du cholestérol, celui-ci n'existe que sous une seule forme moléculaire. Il en est de même quand il arrive au niveau du foie après avoir été digéré et absorbé au niveau de l'intestin. Mais après avoir été remanié par les cellules du foie et prêts à être déversé dans la circulation sanguine pour être ensuite distribué aux cellules, il va être confronté à un problème : il est gras et pourtant le sang est de l'eau ! Or, nous savons tous que le gras et l'eau ne se mélangent pas. Il va donc se loger dans des petits taxis (que l'on appelle des micelles) qui vont faciliter son transport. Quand il quitte le foie, son taxi s'appelle le LDL. Son but : transporter le cholestérol vers les cellules. Arrivé aux portes des cellules, le LDL cholestérol doit appuyer sur la sonnette des récepteurs cellulaires pour pouvoir rentrer dans les cellules et y jouer ses multiples rôles. Une fois entré, le cholestérol est utilisé, transformé, puis ce qu'il en reste est rejeté dans le sang. On appelle de nouveau un taxi. Cette fois, il s'appelle HDL. Son but : ramener les déchets de cholestérol au foie pour qu'il soit ensuite éliminé via la bile pour ensuite quitter le corps via les selles. En somme, le LDL cholestérol est la forme de cholestérol livré aux cellules et le HDL cholestérol, la forme de cholestérol destiné à être éliminé. Ils sont tous les deux utiles et font partie du cycle du cholestérol dans notre corps.

Quand rien ne va plus ...

Cette belle mécanique bien huilée peut se gripper en de multiples occasions et provoquer des perturbations dans les taux sanguins du LDL et/ou du HDL cholestérol. Tout d'abord, les récepteurs cellulaires peuvent ne pas s'ouvrir ou être insuffisants. **C'est le cas de formes génétiques familiales d'hypercholestérolémie ou lors de surpoids voire d'obésité.** Le foie peut également s'emballer et libérer trop de LDL cholestérol dans le sang, ce qui est le cas quand nous mangeons trop de graisses saturées. Dans ces deux cas de figure, le taux de LDL cholestérol augmente dans le sang et contribue à ce que ce cholestérol en excès finisse par se déposer sur la paroi pour former des plaques d'athérosclérose pouvant boucher les vaisseaux du cœur et du cerveau. **Voilà pourquoi on parle de mauvais cholestérol quand il s'agit du LDL cholestérol.** Non pas qu'il soit mauvais en soi, mais parce que son excès est dangereux pour la santé du cœur, des vaisseaux et de notre cerveau. En revanche, si le HDL cholestérol venait à augmenter dans le sang, ce serait plutôt bon signe puisqu'il est une voie d'élimination du cholestérol via la bile. En somme, plus il augmente, plus cela montre qu'il est correctement éliminé sans pour autant abîmer nos artères. **Voilà pourquoi on parle du bon cholestérol quand il s'agit du HDL cholestérol.** Il n'est donc pas bon d'en avoir trop peu.

Alors que faire pour éviter d'en arriver là ?

Il y a quelques années, on pensait qu'il suffisait de manger moins de cholestérol pour faire baisser son taux de LDL cholestérol. Puis, on s'est rendu compte que cela avait peu d'impact. En revanche **la consommation contrôlée de graisses saturées est beaucoup plus efficace.** Manger moins de beurre (se fixer un maximum de 20g/jour), de fromage (se contenter d'une part, par jour), préférer la crème fraîche allégée à 8 ou 15% de MG (2 à 3 fois moins grasse que la crème non allégée), éviter la charcuterie, les plats en sauce, les fritures, les viennoiseries, les biscuits au beurre ... se révèle utiles pour faire baisser son taux de LDL cholestérol. **Il faut également privilégier les bonnes graisses insaturées comme l'huile d'olive** riche en Oméga 9 (prévoir une cuillère à soupe, par jour), **l'huile de colza ou de noix** riches en Oméga 3 (prévoir une cuillère à soupe par jour, pour les assaisonnements). Certaines margarines sont également riches en Oméga 3. N'oublions pas non plus **les poissons gras** comme le saumon, le hareng, le maquereau et la sardine (en prévoir 2 ou 3 fois par semaine). **Penser aussi aux amandes** dont la consommation régulière et suffisante (une grosse poignée par jour) contribue aussi à faire baisser un taux excessif de LDL cholestérol.

Et les œufs dans tout cela ?

L'œuf fait partie (avec le foie) de ces rares aliments à être riches en cholestérol. Il en contient 400mg/100g (2 œufs) soit la moitié des apports recommandés en cholestérol. Sa consommation contribue donc au besoin quotidien de cholestérol, sans pour autant en perturber le métabolisme. D'ailleurs, les études qui se sont intéressées à l'impact de la consommation d'œuf chez le sujet sain n'ont pas retrouvé d'élévation du taux de LDL cholestérol suite à sa consommation à raison d'un voire deux œufs par jour. Elle pourrait même augmenter le taux de bon cholestérol (Thomas MS, 2022). Nous pouvons donc autoriser la consommation, même quotidienne, de 1 voire 2 œufs en alternative

à la viande et au poisson dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée. En ce qui concerne les patients souffrant d'excès de LDL cholestérol, le conseil nutritionnel s'est assoupli concernant le cholestérol des aliments. Autrefois, on interdisait les œufs ; maintenant on les autorise à raison de 3 à 4 par semaine, au maximum. On préfère se recentrer sur le contrôle des graisses saturées. Par ailleurs, la consommation d'œufs n'a pas été corrélée avec le risque de maladie cardio-vasculaire (Virtanen JK, 2022).

SUBSTITUTS VÉGÉTAUX : L'ŒUF UN PRODUIT INIMITABLE

Et si on veut remplacer les œufs par des aliments d'origine végétale ...

Il faut avoir de bonnes raisons pour trouver un substitut aux œufs, car clairement les œufs possèdent une densité nutritionnelle qu'ont bien peu d'aliments : une formule complète en acides aminés donnant à leurs protéines le titre de meilleure protéine alimentaire, un apport très varié et important de nombreuses vitamines (précisément 9 sur les 13 dont nous avons besoin), de fer, d'iode, de sélénium ... À raison d'au moins 25% du besoin quotidien avec seulement 2 œufs. Le tout fourni par un aliment au coût modique et de conservation facile. Qui dit mieux ?

Néanmoins, il peut arriver qu'en certaines circonstances, il faille remplacer les œufs par un substitut. C'est le cas du **véganisme et de l'allergie aux œufs**. Cela représente moins de 3% de la population, mais c'est une situation qui existe. Dans ce cas, il existe des texturants de type farine de pois, fécule, graines mixées (lin, chia) voire de l'agar-agar. Quand il s'agit de confectionner des recettes dans lesquelles l'œuf occupe une place importante (quiches, crèmes), le **tofu soyeux** est alors souvent utilisé. Ce produit est du jus de soja fermenté à peine égoutté ayant la texture d'un yaourt. Il est donc plus liquide que le tofu classique et sa richesse en eau (90%) en explique le faible intérêt nutritionnel. Il est certes peu calorique, mais il le doit à sa pauvreté en lipides et surtout en protéines (4 fois moins que l'œuf). De plus, il est pauvre en vitamines, minéraux et oligoéléments. Il a donc surtout un intérêt en tant que prise de masse au sein du produit recherché. Il faudra donc aller chercher les protéines et les vitamines ailleurs.

Indéniablement, l'œuf est vraiment un aliment exceptionnel qu'il faut vraiment privilégier dans son alimentation, et ce à tous les âges de la vie.

Références :

Thomas MS and coll. *The effects of eggs in a plant based diet on oxidative stress and inflammation in metabolic syndrome*. *Nutrients* 2022 Jun 19;14(12)/2548

Virtanen JK and coll. *Egg and cholesterol intake, apolipoprotein E4 phenotype and risk of venous thromboembolism : findings from a prospective cohort study*. *Br J Nutr* 2022 April 21;129(2):1-23

WO Song, JM Kerver. *Nutritional contribution of eggs to American diets*. *J Am Coll Nutr*. 2000 Oct; 19 : 556S-562S

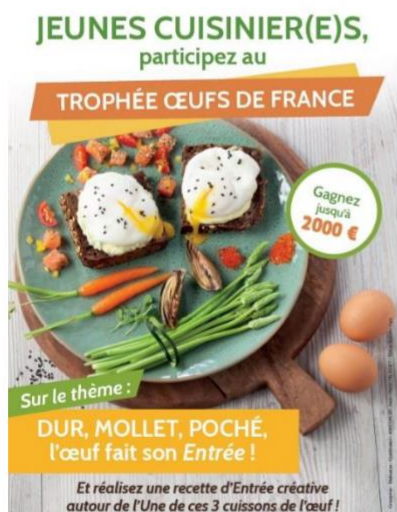
LES CUISINIER(S) DE DEMAIN METTENT L'ŒUF DANS TOUS SES ÉTATS : *TROPHÉE ŒUFS DE FRANCE*

Froid ou chaud, seul ou accompagné, pour des recettes salées ou sucrées, basiques ou sophistiquées ... l'œuf se cuisine à toutes les sauces et toutes les générations l'adorent ! Tous les deux ans depuis 2010, l'œuf prouve son attrait auprès des jeunes générations qui bouillonnent d'imagination pour le réinventer. Le Trophée Œufs de France, organisé par le CNPO (Interprofession des œufs) attire à chacune de ses éditions une centaine de jeunes talents de la cuisine. Ce grand concours culinaire est ouvert à tous les jeunes de 16 à 24 ans, qu'ils soient élèves, apprentis cuisiniers ou candidats libres. Il s'agit d'un véritable tremplin pour les espoirs de la cuisine ! Certains lauréats réussissent même ensuite à se faire un nom parmi les plus grands Chefs, comme Samuel Victori, étoilé en 2021.



Cette nouvelle édition 2023 du Trophée est organisée sur le thème de l'œuf en entrée. Il a inspiré une centaine de candidats venus de toute la France. Parmi eux, 6 finalistes ont été sélectionnés pour mesurer leurs talents à Paris sur le thème :

**« Dur, mollet, poché, l'œuf fait son Entrée ! » :
une bonne introduction à la créativité culinaire !**



Cette édition 2023 du Trophée Œufs de France offre l'opportunité aux futurs chefs d'exprimer leurs talents en imaginant une entrée créative autour de l'une de ces trois cuissons de l'œuf : dur, mollet ou poché !

La présentation, ainsi que les accompagnements, sont laissés à la libre interprétation des candidats. Légumes, féculents, céréales, pains, fruits, sauces, coulis... : ils peuvent utiliser tous les ingrédients qu'ils souhaitent, pourvu qu'ils mettent en valeur l'œuf !

Les 6 finalistes ont été sélectionnés par le Chef Guy Legay, Meilleur Ouvrier de France. La finale est organisée le 6 avril 2023 à l'École Ferrandi-Paris, pour tenter de gagner jusqu'à 2 000 € pour le 1^{er} Prix !



Retour sur le Trophée Œufs de France 2021 : Lucas Potier grand gagnant du concours

Lors de sa précédente édition, en 2021, le Trophée Œufs de France a couronné Lucas Potier, 21 ans originaire de Cherbourg (Manche-50). La 6e édition de ce concours culinaire s'est déroulée à Paris, dans les cuisines de la prestigieuse École Ferrandi, sur le thème : « Le Brunch, l'œuf lui donne du punch ! ». Les cuisiniers étaient invités à revisiter les codes du brunch en y ajoutant leur touche « à la française » à base d'œufs. Lucas a notamment séduit les jurés en se lançant dans la périlleuse réalisation d'un « œuf parfait », c'est-à-dire cuit à basse température, à 64°C. Il s'est hissé sur la première marche du podium du Trophée Œufs de France avec sa recette intitulée :

« Brunch'œuf de nos régions »



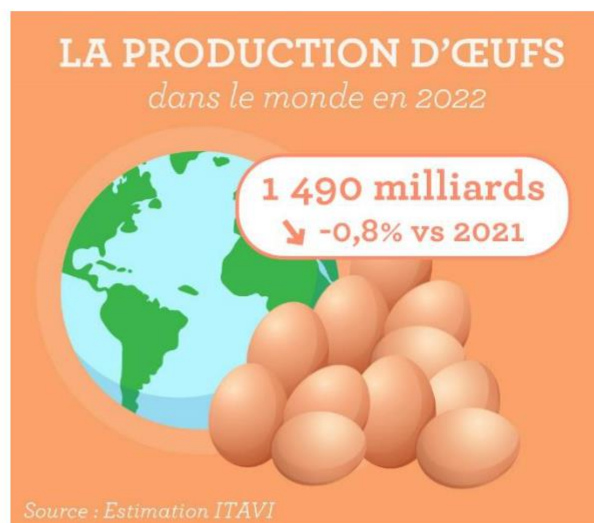
CÔTÉ POULAILLER : L'ŒUF SOUS TENSION



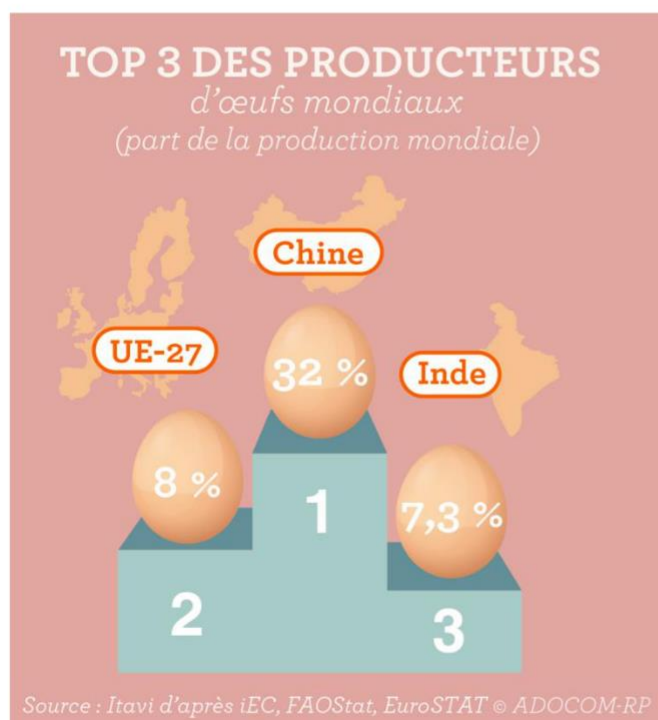
LA PRODUCTION D'ŒUFS FRANÇAISE ET MONDIALE BOULEVERSÉE PAR L'INFLUENZA AVIAIRE

Une production mondiale réduite à 1 490 milliards d'œufs en 2022

En **2022**, la production mondiale d'œufs de consommation de poules estimée par l'ITAVI à partir des données disponibles (FAO, IEC, Eurostat et sources nationales) s'établissait à près de 79,6 millions de tonnes équivalent œuf coquille (téoc), soit environ 1 490 milliards d'œufs, en baisse de 0,8 % par rapport à 2021, notamment liée à la baisse des États-Unis (- 3,1 %) et l'UE-27 (- 0,6 %).



En effet, en 2022, la tendance inflationniste, la guerre en Ukraine et l'influenza aviaire ont bouleversé le marché mondial avec des impacts contrastés. Depuis le début d'année 2022, plus de **60 millions de poules pondeuses ont été touchées par l'épizootie** dans le monde. Les USA restent de loin le pays le plus impacté, avec 45 millions de pondeuses concernées.

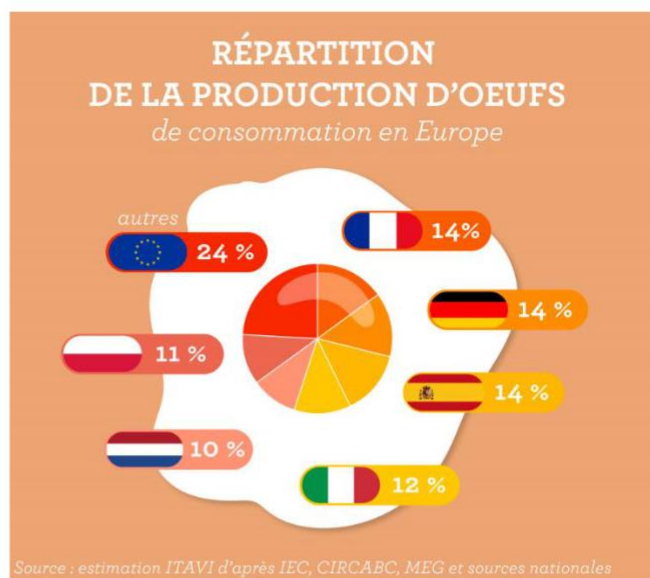


Avec 25,5 millions de tonnes produites en 2022, la Chine représentait à elle seule 32 % de la production mondiale. Elle est suivie par l'UE-27, qui représente 8 % de la production mondiale et par l'Inde (7,3 %), qui prend la 3^e place aux USA (7,2 %).

La France partage sa place de n°1 de la production en Europe

(Source : estimations ITAVI)

En **2022**, la France a produit 14,4 milliards d'œufs (896 000 tonnes), une production en baisse d'1,2 milliard d'œufs par rapport à 2021 en raison de l'influenza aviaire. La France partage donc désormais sa 1^{re} place des pays producteurs d'œufs de l'Union européenne (environ 14 % de la production en 2022), avec l'Allemagne et l'Espagne.



Une baisse de la production d'œufs en France marquée par l'influenza aviaire

(Source : estimations ITAVI)

Depuis novembre 2021, plus de 15 millions de poules pondeuses et de poulettes ont été décimées en Europe par l'influenza aviaire, cela représente près de 5 % du potentiel communautaire. La France est le pays d'Europe le plus touché, avec plus de 4,5 millions de pondeuses et poulettes concernées par l'épizootie, soit 9,5 % du cheptel. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2022, selon les estimations de l'Itavi, la production a fléchi de 8 % pour s'élever à 14,4 milliards d'œufs. Cette estimation tient compte des poules et poulettes touchées par les mesures liées à l'influenza aviaire, du ralentissement des mises en place dans les zones concernées ainsi que de l'allongement de la durée de ponte dans certains lots.

2023 : une reprise ralentie par de nouveaux cas d'influenza aviaire

La reprise est difficile en 2023. Depuis le début de l'année, 1 foyer dans un élevage des Deux-Sèvres et 18 foyers ont été détectés sur des élevages de poules et poulettes dans les Côtes-d'Armor. Ce département réunit 21 % des poules pondeuses françaises et 21 % des reproducteurs. La France a ainsi perdu 1,1 million de poules pondeuses et environ 200 000 poulettes en raison de l'influenza aviaire. Ces pertes représentent une réduction de la production de 28 millions d'œufs par mois.

Le retour à un niveau de production d'avant crise ne devrait pas intervenir avant l'automne 2023. L'ITAVI estime que la production d'œufs devrait progresser en 2023 de 5 % par rapport à 2022, et ainsi rester inférieure de 4 % à la production de 2021.

Des indemnisations indispensables pour soutenir la reprise

D'après les estimations, les pertes liées à l'influenza aviaire sur les années 2021/2022 s'élèveraient au total à plus de **246 millions d'euros** pour notre filière. Les conséquences sont donc colossales et, du fait des cycles longs de production, il convient d'assurer dans les meilleures conditions la reprise de la production. Il s'agit d'une condition nécessaire pour fournir des Œufs de France au marché français. La forte demande du marché démontre l'importance des œufs, produits de première nécessité et anti-crise, pour les consommateurs français.

Il convient donc d'accompagner les éleveurs français de poulettes et de poules pondeuses en indemnisant à 100 % leurs pertes pendant les périodes de restriction et non seulement à 90 % comme annoncé par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

La filière des œufs demande également un allongement, au-delà des 150 jours annoncés, de la période d'indemnisation suivant la levée des restrictions pour cette production avec des cycles longs. Les professionnels appellent également à une prise en charge d'une très grande partie des pertes durant cette période.

Par ailleurs, les professionnels des différentes filières avicoles espèrent que l'accès à la vaccination sera un moyen de lutte complémentaire à ceux déjà déployés pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène. La filière des œufs appelle à réfléchir à une vaccination des poulettes en cas de future flambée de l'épizootie.



LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ŒUF S'EFFRITE AU DÉTRIMENT DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE

Rappel 2021 : un excédent de +17 millions d'euros

2020 a constitué une année charnière pour les ventes d'œufs de France à l'international. La progression des exportations et le recul des importations ont permis de réduire le déficit de la balance commerciale en volume et d'enregistrer un excédent en valeur. Un phénomène qui s'est poursuivi en 2021, avec une balance commerciale excédentaire de +17 millions d'euros.

2022 : retour au déficit de la balance commerciale

(Source : ITAVI d'après douanes françaises)

Après deux ans de croissance dynamique des échanges et une amélioration du solde commercial devenu excédentaire, les échanges français ont subi un ralentissement sans précédent en lien avec la situation sanitaire et la forte baisse des disponibilités.

Le solde de la balance commerciale est ainsi passé en négatif en valeur (-79 millions d'euros vs +17 millions en 2021) et en volume (-43 000 tonnes vs + 10 000 tonnes en 2021).

Les importations d'œufs coquilles et ovoproduits ont augmenté de + 29% en volume en 2022 vs 2021 et de +108 % en valeur. De leur côté, les exportations ont diminué de -12 % en volume, mais gagné +28 % en valeur.

Échanges d'œufs et ovoproduits en tonne équivalent œuf coquille en 2022

		Œufs coquille			Ovoproduits			Total		
		21	22	%22/21	21	22	%22/21	21	22	%22/21
ktéc	Exp	34	21	-38%	102	98	-4%	136	119	-12%
	Imp	46	69	50%	80	93	16%	126	162	29%
	Solde	-12	-48		22	5		10	-43	
M€	Exp	37	34	-9%	106	150	41%	143	184	28%
	Imp	48	124	158%	78	139	77%	126	263	108%
	Solde	-11	-90		28	11		17	-79	

Source : ITAVI d'après douanes françaises

À noter : les débouchés internationaux sont primordiaux pour la filière française des œufs. Les PME françaises, dont certaines sont très bien implantées sur le marché de l'exportation, contribuent à l'équilibre des marchés français et européen en permettant de répondre aux spécificités de consommation. En Europe, la consommation de jaune est majoritaire tandis qu'il s'agit du blanc en Asie.

L'ŒUF RESTE LA PROTÉINE ANIMALE LA MOINS CHÈRE DU MARCHÉ MALGRÉ LA FLAMBÉE DES COÛTS DE PRODUCTION

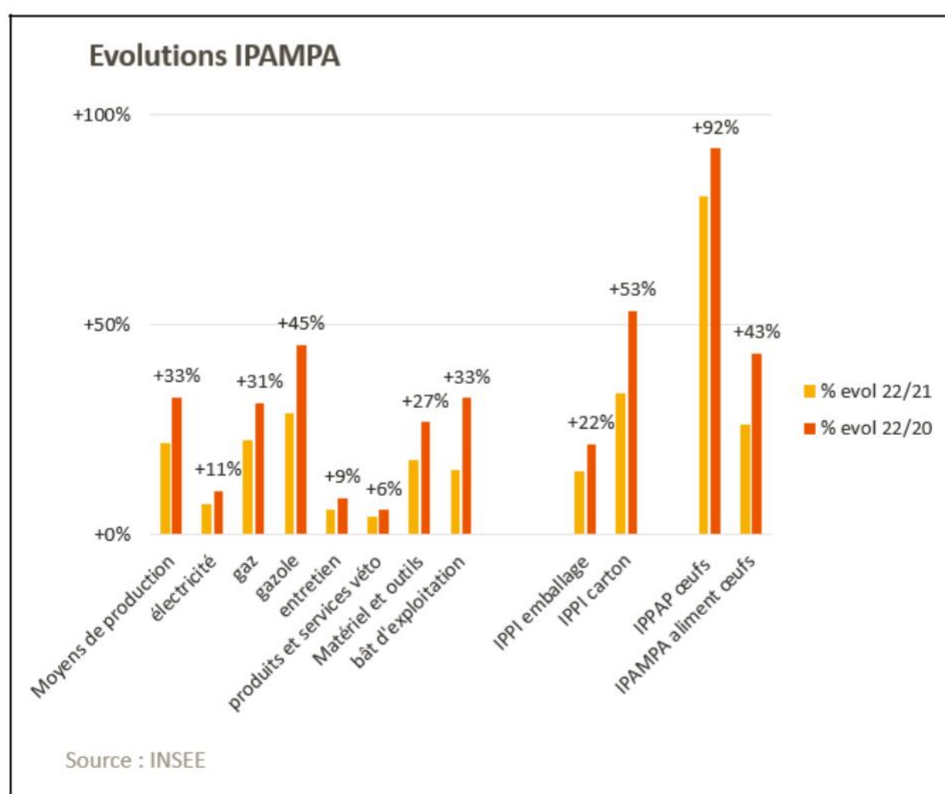
2022 : le coût de l'aliment des poules à très haut niveau

Le coût de l'aliment représente de 60 à 65 % du coût de production d'un œuf, en fonction du mode d'élevage de la poule. L'indice Itavi représentant le coût des matières premières pour les poules pondeuses a fait un bond de +32,2 % en 2022 vs 2021, après une hausse déjà de +25 % en 2021 vs 2020.

Emballages, énergie, transport : tous les coûts à la hausse

Au surcoût de l'alimentation s'ajoutent également les hausses de l'énergie, du transport et de l'emballage, en particulier le carton, nécessaire à la fabrication des boîtes pour les ventes aux consommateurs.

L'Itavi estime la hausse des coûts de production des œufs à **plus de 25 % en 2022, et à plus 33 % sur 2 ans.**

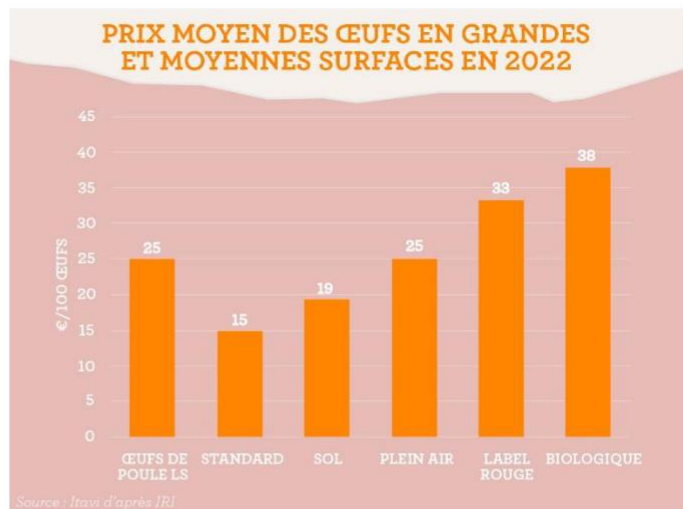


La protéine animale la moins chère du marché

Dans un contexte de flambée des coûts de production, de forte inflation et de manque de disponibilité, les œufs maintiennent leur statut de protéine animale la moins chère du marché.

En 2022, un œuf valait en moyenne 25 centimes d'euros en grande distribution, soit seulement 2 centimes de plus qu'en 2021.

En février 2023, un œuf coûte en moyenne 28 centimes d'euros en grande distribution, soit + 3 centimes par rapport à la moyenne de l'année 2022.



La filière engagée pour la répercussion des coûts de production à tous les maillons

Afin de tenir compte de la fluctuation des coûts de production de l'œuf, la filière française a mis en place une contractualisation forte dès le début des années 80. Ainsi, dans la plupart des cas, l'évolution du coût des matières premières de l'alimentation des poules est répercutée, à la hausse comme à la baisse, sur l'opérateur à qui l'éleveur vend ses œufs. Le travail s'est poursuivi entre les opérateurs pour que ces pratiques se répercutent de l'amont à l'aval, comme cela a été motivé par les deux lois Egalim.



ÉLEVAGES ALTERNATIFS ET FIN DE L'ÉLIMINATION DES POUSSINS MÂLES : LA FILIÈRE VOLONTAIRE ET RESPONSABLE S'ÉLÈVE CONTRE DE NOUVELLES CONTRAINTES EUROPÉENNES DOMMAGEABLES

Élevages alternatifs : la France au-dessus de la moyenne européenne

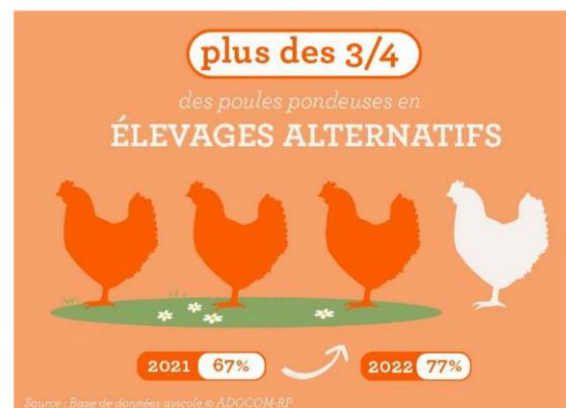
(Source : Commission européenne, CNPO)

Dès 2016, les professionnels français des œufs se sont fixés l'objectif ambitieux d'atteindre 50 % de productions alternatives à la cage aménagée à l'horizon 2022. Un objectif qu'ils ont réussi à devancer trois ans avant l'échéance

prévue, dès 2019, avec 53 % de poules dans des systèmes alternatifs vs 36,7 % en 2017.

En 2021, les systèmes alternatifs à la cage (sol, plein air et biologiques) représentaient en moyenne 58 % des effectifs de poules pondeuses de l'Union européenne alors que cette part était de 67

% pour la France sur la période. Elle est même passée à 77 % fin 2022. Désormais, moins d'1 poule sur 4 est élevée en cage aménagée en France.



Ovosexage : la France pionnière en Europe

La France fait partie des deux seuls pays du monde, avec l'Allemagne, à avoir mis volontairement fin à l'élimination des poussins mâles. La nouvelle réglementation est entrée en vigueur en début d'année 2023. Grâce à la mobilisation de l'Interprofession et aux investissements effectués par les couvoirs en amont, l'ovosexage est aujourd'hui effectif pour la totalité des poules pondeuses concernées par la réglementation.

Cette évolution majeure en faveur du bien-être animal a nécessité de très lourds investissements des couvoirs, rendus possibles par des soutiens de l'État et par l'engagement de financement des enseignes de la distribution, via une cotisation interprofessionnelle à hauteur de 45 millions d'euros par an.

Dans une démarche responsable, le CNPO a ainsi défini un modèle de prise en charge des coûts liés à l'arrêt de l'élimination des poussins mâles. Cet accord a été publié au Journal officiel de la République française le 29 décembre 2022 afin de créer une cotisation prélevée sur chaque vente aux distributeurs d'œufs de consommation pondus et vendus sur le territoire français.

Le produit de ces cotisations est destiné à compenser aux accouvoirs une partie du surcoût engendré par la mise en œuvre de méthodes alternatives à l'élimination des poussins mâles.

À date, plus de 5 millions d'euros ont déjà été collectés. Le CNPO reverse aux couvoirs des indemnités permettant de prendre en charge une partie des coûts induits par ces nouvelles technologies.

Bien-être animal : le CNPO demande la liberté de continuer les avancées à un rythme économiquement viable

Alors que les négociations européennes sur la révision des règlements relatifs au bien-être animal sont prévues pour le 3^e trimestre 2023, la filière française des œufs en appelle au soutien du Gouvernement pour éviter la multiplication des contraintes supplémentaires sur un rythme intenable pour les élevages.

Respectueux d'une réglementation parmi les plus strictes du monde et volontairement engagés dans de nombreuses avancées, les acteurs de la filière sont en effet soumis à des contraintes économiques et sanitaires très fortes dans un contexte marqué par de nombreuses difficultés. Une réalité qui doit être prise en compte par l'Union européenne afin de ne pas mettre en danger la pérennité et la souveraineté de la filière.

Cependant, dans le cadre de la révision, l'Interprofession **s'accorde sur la nécessité absolue d'interdire l'élimination des poussins en Europe** pour éviter distorsion de concurrence. En effet, la France et l'Allemagne ne doivent pas être les seuls pays européens à être soumis à une interdiction de l'élimination des poussins mâles. La filière française des œufs ne pourra en effet pas faire face à une telle distorsion de concurrence avec les pays voisins. L'État s'est engagé aux côtés de la filière française des œufs à porter ce sujet au niveau européen. Il se doit être au rendez-vous !

Concernant l'interdiction des poules élevées en cages aménagées, le CNPO rappelle que la filière est volontairement engagée dans la **transition vers les élevages alternatifs**

depuis 2016, qui représentent désormais plus des ¾ des poules élevées en France. Elle demande donc un soutien des éleveurs dans cette transition et non une interdiction des cages aménagées avec une date butoir qui entraînerait inévitablement de fortes perturbations du marché pendant plusieurs années.

Pour les autres points, le CNPO en appelle au statu quo et demande de pouvoir continuer à travailler dans la sérénité. Ainsi, en ce qui concerne **l'épointage**, des recherches sont menées pour trouver des alternatives, mais il s'agit pour le moment de la seule solution aux éventuels problèmes de picage.

Sur la question des densités ou des aménagements des poulaillers, le CNPO rappelle que la filière respecte déjà l'une des réglementations les plus strictes du monde en la matière. Par exemple, la densité réglementaire est de **750 cm²/poule dans les cages aménagées en Europe** alors qu'elle est de 350 cm²/poule dans la plupart des pays du monde. De plus, contrairement à l'élevage en cages ailleurs dans le monde, l'élevage en Europe est réalisé dans des cages aménagées depuis 2012. Plusieurs types d'**aménagements sont d'ores et déjà en place** : perchoirs, zone de grattage et picotage, nids.

Enfin, sur la question des **vérandas**, la filière demande à ce que ces constructions restent d'ordre volontaire, du fait de l'impossibilité de réaliser ces aménagements dans certains bâtiments actuels.

Le CNPO demande l'engagement du Gouvernement contre la Directive européenne sur les émissions industrielles

La nouvelle directive relative aux émissions industrielles, appelée directive IED, est une refonte de la directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution, dite « directive IPPC » et de six autres directives sectorielles. En France, 67 % des élevages de poules pondeuses sont visés par cette nouvelle directive, contre 26 % concernés par la réglementation européenne actuelle sur le sujet. Parmi les nombreuses mesures de ce projet, figure le durcissement des règles d'exploitation, avec le déploiement des Meilleures Techniques Disponibles (MTD). Pour un élevage moyen de poules pondeuses, le coût de la mise en œuvre des nouvelles MTD est estimé à environ 80 000 euros.

Alors que les négociations avec le Parlement européen sur la révision de cette directive IED débuteront bientôt, l'Interprofession des Œufs de France souligne les impacts catastrophiques qu'aurait la mise en œuvre du projet pour le secteur : accentuation de la baisse de la production animale déjà amorcée en Europe et en France ; concentration des cheptels « façon feedlot américain » du fait de contraintes disproportionnées ; baisse des revenus des agriculteurs.

Ce projet qui décourage les agriculteurs porte une atteinte à la souveraineté alimentaire et va affaiblir l'économie rurale par l'arrêt d'élevages et des PME associées (fournisseurs et clients), et risque d'impacter négativement l'environnement notamment par la réduction des surfaces herbagères (perte en biodiversité & paysages...).

De plus, cette proposition est incohérente avec la politique commerciale de l'Europe : dans les accords de libre-échange, aucune mesure équivalente n'est envisagée pour les importations de produits similaires venant de pays tiers.

Le CNPO demande au Gouvernement français de s'opposer à tout ce qui mettrait en péril l'élevage français et européen, à commencer par son assimilation à des activités industrielles, dans un cadre juridique totalement inadapté.



Merci pour la mention recette Œufs /CNPO
Photos : CNPO / Ph. Asset / Adocom-RP

